



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission

Point 53 de l'ordre du jour - Développement durable :

d) sauvegarde du climat mondial

i) promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Nations Unies, 2 novembre 2009

DECLARATION d'Alessandro Motter, Chargé de liaison

Monsieur le Président,

Nul ne peut dès à présent deviner quelle sera l'issue de la quinzième Conférence des Parties (CdP 15) qui se tiendra à Copenhague dans quelques semaines en vue d'un accord post-Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, qu'il y ait un accord ou pas, et que cet accord soit vraiment efficace ou ne réponde pas aux objectifs recommandés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, une chose est sûre : ce qui compte, comme cela nous a été rappelé lors d'un récent débat thématique tenu dans cette même salle, ce sont les réductions *réelles et vérifiables* que les pays devront mettre en œuvre sur le terrain. Or, ces réductions dépendent en grande partie des réformes législatives et budgétaires dans lesquelles les parlements doivent aussi jouer un rôle.

Il ne s'agit pas uniquement d'un débat entre économistes et scientifiques, mais au fond, d'une question politique qui a trait à la manière dont les parlements et leurs membres peuvent concilier au mieux les exigences contradictoires de leurs citoyens. Le nœud du problème est qu'il y a opposition entre ceux qui mesurent les dangers des changements climatiques et qui veulent agir à tout prix et ceux qui s'inquiètent plus des conséquences financières et du coût immédiat qui en résulterait. Ceux-là oublient rapidement la conclusion du Rapport Stern, à savoir qu'à long terme, l'inaction aura un coût bien supérieur à l'action.

Les parlements, qui sont l'expression du peuple, ont fort à faire pour résorber ce clivage politique. Ils vont devoir trouver des solutions qui soient avantageuses et pour les pays pauvres, et pour les pays riches, ceux qui fournissent la main d'œuvre et les pays industriels, les pays développés et les pays en développement. Nous devons nous réjouir que plusieurs parlements se soient prononcés en faveur de réductions importantes des émissions de CO₂, en fixant souvent des objectifs intermédiaires; mais nous savons aussi que plusieurs parlements sont encore loin de s'entendre sur le sujet.

Pour transcender ces divergences politiques et mobiliser les parlements autour de cette question cruciale - pour le développement et pour l'humanité - l'UIP a organisé un grand débat lors de sa 120^{ème} Assemblée, tenue à Addis-Abeba au printemps dernier. Ce débat a débouché sur l'adoption d'une résolution intitulée *Changements climatiques, modèles de développement durable et énergies renouvelables* qui reflète un large consensus à plusieurs égards. Ce texte vous a été remis dans son intégralité dans le jeu de documents

de la réunion, mais je voudrais néanmoins insister sur certains arguments que l'on retrouve d'un bout à l'autre du texte.

Le premier est simple : nous avons de nombreuses solutions à portée de main pour combattre les changements climatiques. Je veux parler de mesures qui présentent un bon rapport coût-efficacité et auxquelles le public est déjà acquis. Il s'agit d'améliorer le rendement énergétique et de préserver les ressources en repensant certaines choses telles que le paysage urbain, pour faciliter la circulation du public; les codes de construction du logement, notamment avec l'adoption de normes de modernisation; les programmes scolaires, afin de sensibiliser les citoyens à l'environnement dès leur plus jeune âge; les méthodes agricoles, pour étendre l'application de certains procédés tels que l'agriculture biologique; et même les politiques démographiques, de façon à faire reculer la natalité et à pouvoir ainsi contrôler les niveaux de consommation futurs. Nombre de ces solutions sont déjà accessibles à tous les pays, y compris aux pays en développement, mais demeurent largement sous-utilisées.

La résolution de l'UIP dit aussi qu'il est indispensable de s'émanciper des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables pour ralentir le changement climatique. Néanmoins, cette évolution ne se fera pas par l'action des seules forces du marché, mais exige au contraire une intervention active des pouvoirs publics. C'est dans les pays qui disposent d'un cadre législatif et budgétaire encourageant que les énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, la biomasse et les énergies solaire, géothermique et marémotrice gagnent le plus de terrain. Il est important, entre autres, de faire en sorte que les prix soient justes pour *toutes* les sources d'énergie. Ce qui suppose de supprimer les subventions directes et indirectes aux énergies fossiles, partout où elles existent, voire de taxer plus lourdement ces énergies compte tenu de leur coût inhérent pour l'environnement.

Ce texte dit en outre que l'adoption des énergies renouvelables exige un renforcement des investissements, tant du privé que du public, dans la recherche et le développement de nouvelles technologies. Cela permettra de faire baisser le coût de ces énergies et donc de les rendre plus compétitives par rapport aux énergies traditionnelles. Il incombe en particulier aux pays développés de faire œuvre de pionniers en investissant massivement dans la recherche-développement et en facilitant parallèlement les transferts de technologies à destination des pays en développement.

Les parlementaires réunis à Addis-Abeba ont aussi formulé clairement un autre message important, à savoir qu'il ne faut pas considérer l'énergie nucléaire comme une énergie renouvelable, d'une part, parce que l'uranium n'est pas une ressource inépuisable et, d'autre part, en raison de ses coûts potentiels pour l'homme et pour l'environnement. Ce faisant, ils adressent une mise en garde claire à tous celles et ceux qui pensent que le moyen le plus simple de réduire les émissions de gaz à effet de serre est de se tourner vers le nucléaire. De même, ils recommandent la prudence contre l'idée de se reposer outre mesure sur les biocarburants dont la production oblige à sacrifier des terres arables et compromet ainsi la sécurité alimentaire.

Monsieur le Président,

Nombreux sont ceux qui croient qu'avec l'actuelle crise économique et financière mondiale, les pouvoirs publics et le secteur privé auront d'autant plus de mal à assumer le coût du passage à une économie verte. Pourtant, rien n'est moins vrai. La crise doit en fait nous servir de moteur pour aller de l'avant dans la bonne direction, avec un renforcement des efforts de relance misant sur les solutions vertes qui n'ont que des avantages pour tous : création d'emplois, forte croissance et, à la clé, un environnement mieux préservé. Nous explorerons cette piste sans détours avec des parlementaires et

des représentants des Nations Unies lors de la prochaine Audition parlementaire ONU-UIP, les 19 et 20 novembre prochains.

L'UIP sera également présente à la CdP 15, où elle organise une réunion parlementaire dans les locaux du Parlement danois. Cette rencontre sera l'occasion pour des parlementaires du monde entier de s'informer du contenu des négociations et ainsi de regagner leurs pays respectifs forts d'une nouvelle volonté et d'un nouveau sentiment de responsabilité à l'égard de leurs concitoyens et, partant, de l'humanité.

Je vous remercie.